



FRANCE UNSS - FFSG

POURQUOI S'INSCRIRE AUX CHAMPIONNATS DE France UNSS ?

- **DE QUOI S'AGIT-IL ?**

Dans les collèges et les lycées, les élèves licenciés UNSS ont la possibilité de participer au Championnat de France des sports de glace.

La participation à cette compétition est un atout majeur dans le rapprochement entre le club et les établissements scolaires.

C'est aussi une possibilité pour nos lycéens sur le podium d'obtenir le statut de *haut-niveau sportif UNSS* et une note de 16/20 minimum à l'option EPS au bac (ne s'applique pas pour les élèves de terminale).

Les Jeunes Juges qui ont validé un niveau national bénéficient aussi de cet avantage au même titre que les athlètes de haut-niveau inscrits sur les listes ministérielles.

- **POUR QUI ?**

Pour tous les établissements du second degré.

Une équipe de patineurs par établissement se compose de :

3 à 5 patineurs pour les lycées, 5 patineurs pour les collèges.

Ces élèves sont des pratiquants licenciés UNSS ou non (tout type de patineurs).

Chaque équipe doit être accompagnée d'un Jeune Juge (JJ) qui participera uniquement à l'arbitrage. Ce Jeune Juge peut être d'un autre établissement scolaire.

- **QUAND ?**

Le Championnat de France se déroule dans les 15 premiers jours de mai de chaque année.

- **COMMENT ?**

La compétition se déroule en 3 épreuves. :

- Epreuve Chorégraphie de 3 à 5 patineurs,

- Epreuve Ice Cross de 3 patineurs et 2 remplaçants,

- Epreuve Relais de 3 patineurs et 2 remplaçants.

Le classement est réalisé à partir des résultats des équipes ; chacune d'elle comptant à part égale.

- **COMMENT S'INSCRIRE ?**

Contactez le chef d'établissement ou le professeur d'EPS.

Se préinscrivez sur le site OPUSS de l'UNSS avant décembre par le professeur EPS référent.

Pour tout complément d'informations, vous trouverez la fiche Sport UNSS, les règlements et cahier des Jeunes Juges : <https://unss.org/sports/>

Référent UNSS-FFSG : PITON Barbara – barbara.piton@orange.fr